

Le 27 septembre 2021

Date : **insérer la date**

(insérez le nom de la classe, le niveau, le nom de la compagnie d'autobus ou le numéro de parcours de l'autobus)

Le service de santé publique de Wellington-Dufferin-Guelph (WDG) travaille à la gestion des cas et des contacts relatifs à la COVID-19. Votre enfant a été identifié comme un contact étroit d'une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19. L'exposition a eu lieu **à la date suivante ou entre les dates suivantes : [insérer la date ou la plage de dates]**.

Auto-isolement et autosurveillance

On pourrait demander à votre enfant de s'isoler ou de se surveiller pour tout symptôme de COVID-19 jusqu'à 10 jours après la date d'exposition indiquée ci-dessus (en fonction de sa présence lors des dates d'exposition, de son statut vaccinal et de la présence de symptômes). Pour connaître les prochaines étapes que votre enfant doit suivre, veuillez vous référer aux instructions ci-dessous.

À partir d'aujourd'hui, le personnel et les élèves de cette cohorte qui ne sont **PAS complètement vaccinés** :

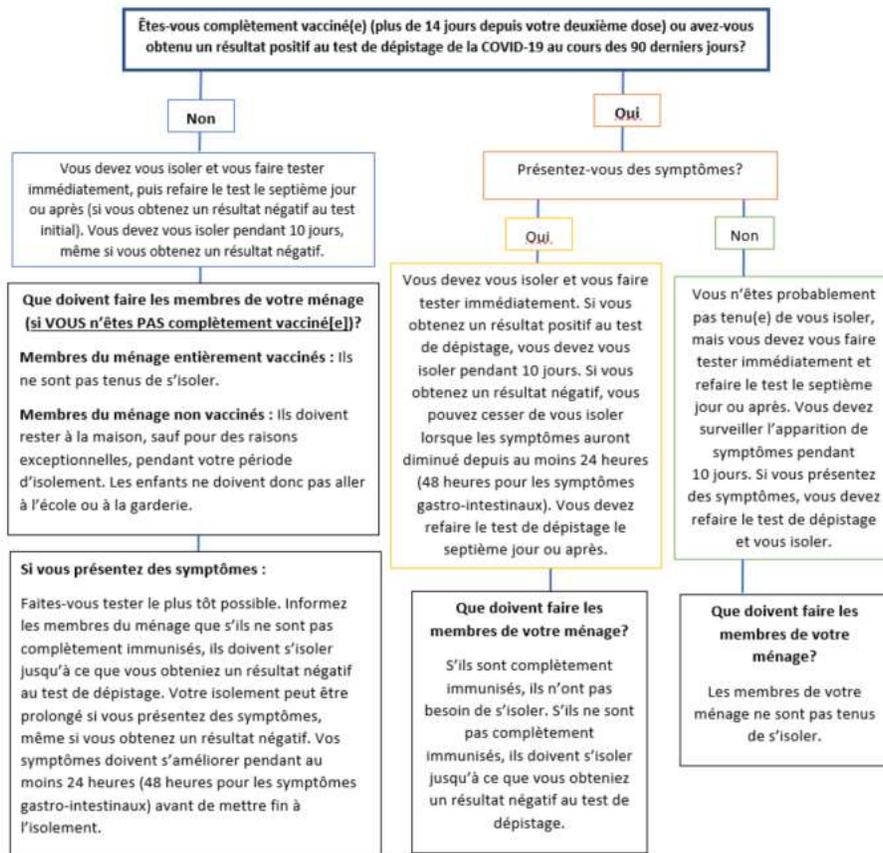
- DOIVENT s'isoler à la maison dès maintenant et jusqu'à 10 jours après la date de l'exposition.
L'auto-isolement est une exigence pour empêcher la propagation de la COVID-19.
- NE DOIVENT PAS quitter leur domicile, à moins que ce ne soit pour subir un test de dépistage ou pour recevoir les soins médicaux nécessaires.
- sont invités à subir **immédiatement** un test de dépistage de la COVID-19 dans le centre d'évaluation le plus proche (on ne doit pas utiliser les tests rapides ou à domicile dans cette situation). Si vous ou votre enfant obtenez un résultat négatif au test de dépistage, on recommande fortement de subir un second test **7 jours après la date d'exposition**.
- doivent se surveiller tous les jours pour l'apparition de tout symptôme. En cas de symptômes, faites-vous tester immédiatement.

À partir d'aujourd'hui, le personnel et les élèves de cette cohorte qui sont **complètement vaccinés OU qui ont obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 au cours des 90 derniers jours** :

- sont invités à subir **immédiatement** un test de dépistage de la COVID-19 dans le centre d'évaluation le plus proche (on ne doit pas utiliser les tests rapides ou à domicile dans cette situation). Si vous obtenez un résultat négatif au test de dépistage, on recommande fortement de subir un second test **7 jours après la date d'exposition**.

Le 27 septembre 2021

- ne sont pas tenus de s'isoler, sauf si des symptômes se manifestent ou sur conseil d'un professionnel de la santé publique.
- Doivent se surveiller tous les jours pour l'apparition de tout symptôme. En cas de symptômes, faites-vous tester immédiatement et isolez-vous en attendant les résultats.



Instructions pour les membres de votre ménage

Si vous devez vous isoler, les autres enfants vivant à la même adresse doivent rester à la maison (c.-à-d. qu'ils ne doivent pas aller à l'école ou à la garderie) pendant 10 jours s'ils ne sont pas complètement vaccinés ou s'ils ont antérieurement obtenu un résultat positif au test de dépistage.

- Lorsque tous les enfants vivant à la même adresse (par exemple, frères, sœurs ou cousins) et qui ne sont pas complètement vaccinés ou qui ont antérieurement obtenu un résultat positif au test de dépistage restent à la maison, cela réduit le risque de propagation dans les écoles et les garderies.
- Le taux de transmission à domicile est élevé, et il s'agit de la mesure la plus sûre que nous puissions prendre pour protéger la communauté.

Le 27 septembre 2021

- Les personnes avec lesquelles vous vivez doivent également rester à la maison pendant votre période d'auto-isolément de 10 jours, sauf pour des raisons exceptionnelles.
- Dans la mesure du possible, les membres du ménage doivent travailler à domicile.
- Les adultes doivent surveiller chaque jour les symptômes de la COVID-19 chez tous les membres du foyer.

Subir le test de dépistage

Toute personne présentant des symptômes ou ayant été identifiée comme un contact à haut risque doit se rendre dans un centre local de dépistage de la COVID-19 afin de subir un test de réaction en chaîne de la polymérase (PCR). On ne doit pas utiliser les tests rapides ou à domicile dans ces situations.

Vous n'avez pas besoin d'une carte Santé de l'Ontario pour passer le test de dépistage de la COVID-19 dans un centre d'évaluation. Veuillez consulter notre [site Web pour obtenir la liste des centres d'évaluation dans la région WDG](https://www.wdgpUBLICHEALTH.ca/your-health/covid-19-information-public/testing-and-assessment-centres-wdg) (<https://www.wdgpUBLICHEALTH.ca/your-health/covid-19-information-public/testing-and-assessment-centres-wdg>). Veuillez noter que vous devrez prendre rendez-vous pour passer le test.

Si vous avez une carte Santé verte, les résultats du test seront disponibles en ligne. Pour accéder aux résultats du test, [visitez le site Web de l'Ontario dédié à cette fin](https://covid19results.ehealthontario.ca:4443/agree) (<https://covid19results.ehealthontario.ca:4443/agree>).

Lorsque vous vous rendez dans un centre d'évaluation, portez un masque, faites asseoir votre enfant sur le siège arrière et baissez les fenêtres. N'utilisez pas les transports en commun ni des services de covoiturage.

- Si votre enfant obtient un résultat négatif au test de dépistage (**et qu'il n'est pas entièrement vacciné**), vous devez continuer à respecter la période d'isolement de 10 jours à compter de la date du dernier contact avec un cas confirmé de COVID-19 (c.-à-d. n'envoyez pas votre enfant à l'école).
- Si votre enfant obtient un résultat négatif au test de dépistage (**et qu'il est entièrement vacciné**), il n'est pas tenu de s'isoler, sauf s'il présente des symptômes. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le graphique ci-dessus.
- Si votre enfant obtient un résultat positif au test de dépistage, il doit continuer à s'isoler et le service de santé publique de WDG communiquera avec vous pour vous donner des instructions supplémentaires.

Veuillez consulter notre site Web pour savoir comment [vous isoler](#) et [surveiller vos symptômes](#).

Symptômes de la COVID-19 :

- Fièvre
- Toux nouvelle ou qui s'aggrave
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge

Le 27 septembre 2021

- Perte du goût ou de l'odorat
- Maux de tête
- Congestion ou écoulement nasal
- Douleurs musculaires
- Fatigue
- Vomissements, diarrhée, douleurs abdominales

Conseils pour les personnes s'occupant d'enfants qui doivent s'isoler :

Dans certaines situations, il n'est pas pratique pour votre enfant de s'isoler du reste de la famille. Votre enfant est peut-être trop jeune ou effrayé, il a peut-être besoin de soins supplémentaires ou l'isolement n'est peut-être pas possible en raison de la configuration de votre maison ou de l'espace dont vous disposez. Voici quelques conseils à prendre en compte **si certains membres de la famille NE SONT PAS ENTIÈREMENT VACCINÉS** :

- Nommez une personne qui s'occupera principalement de votre enfant; cette personne, si elle n'est **pas** vaccinée, devra s'isoler pendant la même période d'isolement de 10 jours que l'enfant et elle ne pourra quitter son poste pour aucune raison exceptionnelle.
- Essayez de tenir les autres membres de la famille **non vaccinés** à deux mètres de votre enfant.
- Portez un masque si ceux-ci se trouvent dans la même pièce que vous.
- Assurez une bonne circulation d'air en ouvrant une fenêtre, si possible, lorsque vous occupez la même pièce.
- Lavez-vous souvent les mains avec de l'eau et du savon.
- N'échangez pas d'articles personnels comme les serviettes à main ou la vaisselle.
- Essuyez les surfaces fréquemment touchées comme les poignées de porte, les robinets, les comptoirs, les téléphones et les appareils électroniques.
- Si les membres du foyer **sont entièrement vaccinés**, ils n'ont pas besoin de s'isoler.

Pour obtenir des conseils supplémentaires sur la façon de soutenir votre enfant pendant l'auto-isolement ou pour parler de votre situation avec quelqu'un, veuillez communiquer avec le service de santé publique.

Renseignements sur les prestations gouvernementales

Le gouvernement du Canada a mis en place trois nouveaux programmes de prestations : la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants. Si vous avez besoin d'une aide financière pendant votre période d'isolement, consultez ce [site Web](#).

Quand consulter un médecin

Si vos symptômes s'aggravent et que vous êtes inquiet(ète), communiquez avec Télésanté Ontario au 1 866 797-0000 ou votre fournisseur de soins de santé.

Si vous avez besoin de soins médicaux urgents, composez le 911. **Veillez avertir les travailleurs de la santé ou le 911 que vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19** et portez un masque, si possible, pour réduire le risque d'exposition des professionnels de la santé qui vous soignent.

Si vous avez des questions ou des préoccupations d'ordre général, veuillez consulter le site Web du service de santé publique de WDG à l'adresse <https://www.wdgpUBLICHEALTH.ca/>.

Si vous présentez des symptômes, communiquez avec le service de santé publique de WDG au **1 800 265-7293, poste 4000**.

Vaccination

Les vaccins sont disponibles pour les personnes nées en 2009 ou avant. Le service de santé publique de WDG offre des cliniques de vaccination contre la COVID-19 sans rendez-vous à divers endroits dans les régions de Wellington, de Dufferin et de Guelph. **Ne vous présentez pas à une clinique de vaccination si vous êtes actuellement en période d'isolement.**

Pour prendre rendez-vous :

Si vous voulez prendre rendez-vous, composez le 1 800 265-7293, poste 4000. On vous demandera de laisser un message vocal dans lequel vous devrez indiquer votre nom, votre numéro de téléphone et la raison de votre appel. Nous vous rappellerons dès que possible.

Pour vous rendre sans rendez-vous à l'une des cliniques de vaccination du service de santé publique de WDG :

Consultez notre site Web pour obtenir la liste des [cliniques près de chez vous](#).

S'il est difficile de vous rendre à une clinique de vaccination :

Si vous avez des difficultés à vous rendre à l'une de nos cliniques, veuillez nous appeler et nous ferons tout notre possible pour répondre à vos besoins.